



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Moyen-Orient

Question au Gouvernement n° 2856

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. André Lajoinie, pour le groupe communiste.

M. André Lajoinie. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

La situation actuelle au Proche-Orient est des plus préoccupantes. Le bain de sang s'est amplifié. La logique de guerre, qui a succédé au blocage du processus initié à Oslo, risque d'embraser toute la région. A l'horreur du terrorisme aveugle répond une politique de représailles militaires tout aussi brutale. Des deux côtés, les populations civiles sont les premières victimes de cet engrenage meurtrier. Il faut sortir de la spirale sans issue du « oeil pour oeil, sang pour sang ».

L'épreuve de force aggrave encore les souffrances des populations des territoires palestiniens, déjà lourdement touchées par les conséquences du bouclage des territoires occupés, et fragilise le camp de ceux qui ont fait le choix de la paix. L'accalmie précaire observée sur le terrain depuis trois jours doit être accompagnée d'actes politiques tangibles permettant de déboucher sur des solutions durables et sur le cessez-le-feu.

La demande adressée à l'autorité palestinienne de faire cesser les exactions terroristes est légitime, mais, pour être juste et réaliste, il faut que le gouvernement d'Ariel Sharon prenne des mesures concrètes pour mettre fin à la politique de colonisation et de pression militaire sur les territoires palestiniens. Pour tarir la source du fanatisme qui arme les poseurs de bombes, il faut respecter la dignité et le droit à l'autodétermination du peuple palestinien en ouvrant la perspective crédible d'une Palestine indépendante. C'est, en même temps, la seule garantie du droit à l'existence et à la sécurité d'Israël.

Le rapport Mitchell contient des propositions concrètes pour la reprise du dialogue. Il est une base de construction d'un règlement politique. En visite à Paris, le Président Arafat a lancé un appel à un sommet international. L'idée progresse selon laquelle il n'y aura pas d'issue au conflit si on laisse les parties face à face. Un règlement politique au Proche-Orient appelle donc un engagement de la communauté internationale et la définition collective de mécanismes garantissant la paix.

Comment la France et l'Europe vont-elles s'engager pour que la région ne soit pas irrémédiablement aspirée par la spirale de la guerre ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.

M. Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes. Monsieur le député, je vous réponds à la place de M. Védrine, qui vient de partir pour Washington, en vous disant que vous avez raison de souligner combien la situation au Proche-Orient est tragique. Les limites de l'horreur ont encore été franchies avec cet attentat monstrueux, innommable, perpétré vendredi dans une discothèque de Tel-Aviv et dans lequel ont été tués plus de vingt jeunes filles et jeunes gens israéliens, pour beaucoup d'origine russe, et blessés une centaine d'autres. Comme vous le savez, les autorités françaises, ont aussitôt condamné cet acte barbare qu'aucune cause ne saurait justifier.

Au nom du Gouvernement je tiens à exprimer ici notre indignation face à de tels actes, notre émotion, et le sentiment de profonde compassion à l'égard des victimes et de leurs familles. Cet attentat aurait pu être le point de départ d'un nouveau cycle de violence. Nous le craignons, mais, fort heureusement, cela n'a pas été le cas, en tout cas jusqu'à maintenant. Les parties ont su trouver la volonté et le courage d'éviter la tentation du pire. Ainsi Israël s'est abstenu de représailles et l'autorité palestinienne, par la voix de Yasser Arafat, a pris les

mesures exigées par les circonstances. Il faut naturellement les encourager à persévérer.

Néanmoins, vous l'avez souligné, l'accalmie que nous constatons reste précaire. Elle est à la merci du moindre dérapage. Par conséquent, chacune des parties doit absolument exercer toute son influence afin que la retenue que nous observons se transforme en un véritable cessez-le-feu.

Yasser Arafat doit veiller à la stricte application des instructions qu'il a données et Israël ne doit rien faire qui puisse entraver son action, et lever les nombreuses restrictions qui pèsent sur la vie des populations palestiniennes. Il n'est de l'intérêt de personne de déstabiliser le président Arafat.

Au-delà, une perspective politique est indispensable. Celle tracée par le rapport Mitchell reste plus que jamais d'actualité. C'est donc à la mise en oeuvre intégrale de ses recommandations qu'il faut maintenant s'atteler au plus vite.

Dans cette phase plus que délicate, la France et l'Union européenne jouent pleinement leur rôle au travers d'interventions multiples. Ainsi M. Fischer s'est rendu sur place ce week-end et M. Solana mène une action tenace et utile pour enrayer le risque d'engrenage. Nous entendons poursuivre cette action, - celle des autorités françaises et de l'Union européenne - en conjonction avec d'autres partenaires, notamment les Etats-Unis. Ainsi que vous l'avez souligné, monsieur le député, le sang n'a que trop coulé au Proche-Orient depuis huit mois. Il est temps que le dialogue reprenne le dessus et qu'une issue politique soit trouvée. Nous nous y employons avec toute notre énergie. (Applaudissements sur divers bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. André Lajoinie](#)

Circonscription : Allier (3^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2856

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 2001, page 2914

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 juin 2001